



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
24 mars 2026

Flambée des carburants : des mesures largement insuffisantes face à l'urgence, les entreprises du transport routier dans l'impasse

Alors que le transport routier français traverse une crise d'une gravité exceptionnelle, marquée depuis deux ans par une chute d'activité continue et une hécatombe d'entreprises aux défaillances sans précédent, la flambée brutale et inédite des prix des carburants vient aujourd'hui aggraver une situation déjà critique.

Dans ce contexte, les mesures annoncées par le Gouvernement suscitent une profonde incompréhension, mais aussi une colère et un désarroi grandissant dans l'ensemble de la profession.

Depuis plusieurs jours, le secteur alerte sur une situation de tension extrême. En quelques jours seulement, la hausse du coût du gazole a provoqué un choc immédiat et massif sur la trésorerie des entreprises, mettant directement en péril la continuité de leur activité.

Face à cette urgence, les mesures présentées ne sont manifestement pas à la hauteur des enjeux.

Le report de cotisations sociales, l'étalement des échéances fiscales ou encore le recours à des prêts constituent un premier pas pour répondre aux difficultés de trésorerie des entreprises. Toutefois, ces mesures demeurent très largement insuffisantes au regard de la crise actuelle.

Ces dispositifs, essentiellement techniques, se limitent à différer les difficultés sans en traiter les causes profondes. Ils ne permettent pas de compenser la hausse brutale des coûts d'exploitation et conduisent, de fait, à faire porter sur les entreprises l'essentiel du choc, y compris au prix d'un endettement supplémentaire.

Il ne s'agit pas d'un problème de gestion de trésorerie, mais bien d'une explosion soudaine et incontrôlée des coûts d'exploitation.

Plusieurs pays européens ont mis en œuvre des mesures de soutien directes. Les réponses apportées à ce stade laissent les entreprises françaises sans solution, exposées à une dégradation rapide de leur compétitivité et à une concurrence européenne accrue sur leur propre marché, appelée à s'intensifier sous l'effet des dispositifs d'aide mis en place par nos voisins.

L'absence de réponse forte fait peser un risque majeur : celui d'une multiplication des défaillances d'entreprises, avec des conséquences directes sur l'approvisionnement du pays et le bon fonctionnement de l'économie.



Face à cette situation critique, les entreprises du transport routier ne peuvent plus attendre.

Elles persistent à demander, avec la plus grande fermeté, la mise en œuvre immédiate de mesures à la hauteur de l'urgence :

- Une aide forfaitaire par véhicule, sur le modèle de celle instaurée en 2022, afin de compenser une partie des pertes sèches accumulées depuis plusieurs semaines ;
- Une remise ciblée sur le carburant, seule mesure capable de répondre efficacement à la hausse actuelle.

Des assemblées régionales se tiendront dans les 48 heures afin de déterminer les suites que les entreprises entendent donner à cette situation.

Sans décisions rapides, concrètes et adaptées, le pavillon français est en risque sur son propre territoire, la souveraineté de la France en matière de transport intérieur pourrait rapidement être remise en cause. C'est l'ensemble du secteur qui s'apprête à tomber.

À propos de l'OTRE

L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) représente les entreprises de transport routier et prestataires logistiques françaises, majoritairement des ETI, PME et TPE à capitaux patrimoniaux. Elle défend au quotidien leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, dans les négociations sociales de branche et au sein des instances professionnelles nationales et européennes. Au 31 décembre 2024, elle représente 3600 entreprises adhérentes pour 110.000 salariés.

CONTACT PRESSE :